



Parti Socialiste
Section du
Pays de Bitche

22 septembre 2013
N°105

CONTACT:

paulschaeffer@hotmail.fr

PS du Pays de Bitche

52, rue Hohfurst

57620 LEMBERG

Directeur de la publication:
Paul Schaeffer.

LIENS UTILES:

<http://www.ps57.fr>

<http://la-gauche-pour-sarreguemines.over-blog.com>

Edito

Faire de la politique, c'est « faire bouger les lignes ». J'ai toujours pensé cela, a contrario de tous ceux qui ont intérêt à ce que, justement, rien ne bouge, à ce que tout reste en l'état !

Dans le Pays de Bitche, plus qu'ailleurs, nous avons besoin de nous bousculer, de regarder résolument de manière différente un avenir qui paraît de plus en plus incertain. Cette fois-ci, c'est sous la menace de la peine capitale que nous œuvrons. Je l'ai déjà dit, et je le répète. Les jeunes quittent le territoire et les maisons à vendre dans nos communes ne se comptent plus. Si nous ne sommes pas en mesure, ou si nous ne voulons pas faire la rade salvatrice, d'ici 15 à 20 ans, nous serons irrémédiablement perdus ! Et aucun bâtiment relais n'y fera rien ! Il existe des possibilités, et le « Pacte Lorraine » en est une parmi d'autres, mais il faut au minimum que l'on veuille s'en saisir...

Nous faisons des propositions en permanence. Nous tentons d'agiter le cocotier. Nous essayons de provoquer les consciences.

La politique, c'est la vie des gens. Elle vaut bien un coup de pied de temps en temps, non ?

P.S

La Lettre du Secrétaire

La nouvelle génération sarregueminoise...



Eric Kamblock a décidé de ne pas être la tête de liste de la gauche pour les prochaines élections municipales à Sarreguemines. Il passe le relais à notre camarade Jean-Philippe Schwartz tout en restant dans l'équipe: « *J'aurais accompli avec passion, et je crois compétence, un mandat de maire, mais il était pour moi inconcevable de briguer un deuxième mandat et d'être un maire vieillard lors d'un deuxième mandat: être maire de Sarreguemines est non seulement un travail à temps plein, il nécessite en plus*

d'être alerte, ouvert, hyperactif- pour tout dire : assez jeune. Ce qui ne sera pas le cas du maire sortant, ni de son opposant historique.... Le moment était donc venu faire un choix difficile et de ne pas prendre la tête de la nouvelle liste de la Gauche à Sarreguemines qui est en cours de finalisation. Heureusement la Gauche sarregueminoise ne manque ni de militants, ni de talentueuses personnalités! Parmi eux, Jean-Philippe Schwartz a accepté de reprendre le flambeau.» Une belle démonstration d'honnêteté philosophique et politique pour celui qui en 2008 avait conduit la liste d'opposition. Certains pourraient, dans cette même cité, en prendre de la graine ! Dans tous les cas, Jean-Philippe vient démontrer que la relève politique existe, même à Sarreguemines et qu'en outre il n'est absolument pas nécessaire d'être retraité pour être Maire. Acteur engagé dans le champs social, militant politique, il fait souffler un vent nouveau et amène de la fraîcheur dans une ville qui en a bien besoin. En cas de



Jean Philippe Schwartz sera, à 36 ans, le candidat du Parti Socialiste pour les élections municipales dans la cité des faïences.

réélection, Céleste Lett devrait choisir en 2017 entre son mandat de Maire ou celui de Député. La loi l'y obligera. Les sarregueminois auront, dès le mois de mars 2014, l'occasion de faire un pas vers l'avenir.

Paul Schaeffer.

Pacte Lorraine 2014-2016

300 millions d'euros pour la Lorraine.

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, a reçu cette semaine à l'Hôtel de Matignon des élus et parlementaires de la Région Lorraine et le Préfet de région pour la signature du « Pacte Lorraine 2014-2016 » entre l'Etat et le conseil régional. Patrick Weiten n'y était pas, mais il avait une bonne excuse (invité à l'Elysée), par contre Céleste Lett est lui, comme à son habitude, passé à travers !

Capitalisant sur les nombreux atouts du territoire lorrain, parfois insuffisamment exploités, ce contrat particulier a pour objectif de faire émerger les projets partenariaux et mobilisateurs portés par des acteurs locaux (entreprises, collectivités locales, chambres consulaires, organisations syndicales, etc.), destinés à accroître la capacité d'innovation des PME régionales, à les positionner sur des secteurs nouveaux à fort potentiel, et à renforcer la compétitivité et l'attractivité économique du territoire lorrain.

L'innovation nécessaire

Fondé sur une démarche innovante et coordonnée avec le futur contrat de plan Etat-Région, ce Pacte Lorraine portera sur trois axes principaux : la création d'une technopôle lorraine, centre d'excellence scientifique spécialisé dans l'énergie, les matériaux et les procédés ; le soutien à des projets ambitieux dans



des filières industrielles prometteuses pour la Région (bois, agroalimentaire, e-santé, silver economy) ; le renforcement de l'attractivité du territoire par des aménagements exemplaires, par exemple en matière de gestion durable des ressources.

Des projets ambitieux

L'aide à la structuration et la sélection des projets seront réalisées localement sous l'égide du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional. L'Etat et le Conseil Régio-

nal soutiendront à parité les meilleurs projets retenus en mobilisant chacun jusqu'à 150 M€. Le Préfet de Région assurera, pour le compte de l'Etat, le suivi de la mise en œuvre de ce Pacte.

C'est le moment

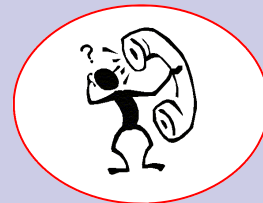
Ce partenariat nous offre une possibilité nouvelle d'engager pleinement notre Région dans le XXI^e siècle, en se mobilisant collectivement autour de projets d'avenir et en s'appuyant sur les atouts de leur territoire et sur l'accompagnement résolu de l'Etat et du Conseil Régional. C'est le moment d'être créatifs et ambitieux. La dernière fois que c'est arrivé c'était en 1984 ! C'est pas le moment de faire la moue ou de boudier. Traçons, ensemble des perspectives. Proche de tous ? Ben, c'est une occasion de faire l'union....

Paul Schaeffer.

Développer...réfléchir...participer...comprendre...construire...agir...



Impatience... et déception ...



Page 2

RUE BRIQUES ...zé Pavés

Débat plus ou moins 15 jours

Alors papa,...être de gauche, c'est pas facile ?



A **Bitche** la campagne pour les municipales bat déjà son plein: on annonce 300 candidats, dont 2/3, au moins, sont issus directement de la majorité municipale actuelle. Gérard Humbert devra donc, non seulement se battre contre son Président de com' com, mais aussi contre ses adjoints, contre les conseillers généraux des cantons voisins, contre les chanteurs de *Village People*,... et depuis peu, même contre le Pape ! Et si le Pape se retourne, Céleste va suivre....!

A **Schorbach**, le Maire, Paul Dellinger, songerait à quitter la nation française pour favoriser le développement économique de sa commune. D'après des rumeurs, un rapprochement avec l'émirat du Qatar serait envisageable...une fois le petit problème géographique résolu. Ah, l'intelligence, ça fera toujours la différence !



À **Lemberg** aussi, la campagne commence...



Il faut comprendre l'impatience et la déception de la journaliste et de tous les autres. Cela est très bien expliqué dans le *Republicain Lorrain* du 13 septembre dernier. Après avoir beaucoup soutenu Gérard le journaliste est maintenant déçu. Il faut la comprendre, cela fait des mois que notre maire-candidat annonce le démarrage du chantier de la maison de l'enfant. Elle était prête depuis juin, et déjà bien avant semble-t-il, pour chausser ses bottes et arpenter le terrain. Le reportage attendait. Et puis la crédibilité du journal, très engagé localement, est en jeu tout de même ! Et puis rien, rien de rien !

Aucun géomètre à l'horizon et, cerise sur le gâteau, le personnel des **Bitchoun'** qui s'impatiente aussi. « **Le personnel attend avec impatience la construction de la maison de l'enfant** », c'est écrit dans le journal. Et la suite n'est pas plus agréable : « **La seule solution : la création, enfin, d'une maison de l'enfant assez vaste pour accueillir davantage de bambins. Une structure promise depuis 2008, mais qui peine à voir le jour. À la mairie, on assure que le dossier progresse. « Les plis des offres du marché ont été ouverts. Après analyse des services techniques et vérifications de**



l'architecte, nous prendrons notre décision. Le piquetage et le terrassement devraient débuter début octobre », assure Gérard Humbert, le maire. **Alors que le premier coup de pelle était initialement promis en juin... ».**

Il assure et assure notre Gérard mais c'est reporté de mois en mois ! Cette fois-ci, promis juré ce sera pour octobre.

C'est un beau cadeau pour la prochaine municipalité, un cadeau de plus de 4 millions d'euros ! Il est généreux notre candidat mais avec l'argent des contribuables seulement !

Mais attention car selon Confucius : « **Une petite impatience ruine un grand projet** ». Et Ambrose Bierce avait raison dans son « **Dictionnaire du Diable** » : « **Année. Période de trois cent soixante-cinq déceptions** ».

Sébastien Lefort.

Rappel des valeurs laïques

Depuis la mi-septembre, les valeurs laïques de l'école de la République sont rappelées dans tous les établissements scolaires sous la forme d'une charte de 15 articles. Les religions ne doivent pas entrer dans l'école...y compris en Alsace-Moselle selon moi...mais bon...

1. La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.
2. La République laïque organise la **séparation des religions et de l'Etat**. L'Etat est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'Etat.
3. La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.
5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.
6. La laïcité de l'école offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la

- citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.
7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une **culture commune et partagée**.
8. La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'école comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.
9. La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantie l'**égalité entre les filles et les garçons**
10. Il appartient à tous les **personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.
11. **Les personnels ont un devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exer-

Dans la rubrique « le téléphone sonne », ce dialogue relevé par Sébastien Lefort entre Gérard et Céleste (toute ressemblance avec des faits réels serait fortuite)

G : Allo mon suzerain adoré, j'en suis encore tout retourné ! Tu vas quitter l'UMP pour rejoindre l'UDI de Borloo.

C : Qui te met de telles idées en tête mon vassal ! Arrête de rêver ! Tu crois que je suis obligé de me fatiguer inutilement. Adieu mon Gérard j'ai autre chose à faire !



- cice de leurs fonctions.
12. **Les enseignements sont laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question du programme.
13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'école de la République. et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.
14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.
15. Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

